



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 7
VOTANTS : 10
POUR : 10
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 29 mars 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS et Valérie MARTINET

Absents : Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS, Elvina SAVIOUX à Valérie MARTINET, Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Valérie MARTINET

Délibération n°04-050424-39 - Pôle Enfance : création d'un emploi de Directeur/trice Adjoint(e) pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an

Il est exposé au Conseil Municipal que pour permettre le bon fonctionnement du Pôle Enfance, tant pour renforcer l'équipe pluridisciplinaire que pour assurer une continuité de responsabilité de la Direction, il convient de recruter un personnel diplômé sur les cadres d'emplois suivants pour assurer la fonction de Directeur/trice Adjointe :

- Infirmier(ère)
- ou un(e) Educateur/trice Jeunes Enfants
- ou Puériculteur/trice

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés;

- Crée un emploi de Directeur/trice Adjointe à temps complet, à compter du 16 mai 2024, afin de recruter un personnel diplômé au Pôle Enfance pour assurer les fonctions de Directeur(trice) Adjoint(e).
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions et la signature du contrat à intervenir.
- Dit que les crédits sont inscrits à l'article 6411 ou 6413 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 10/04/24

Le Maire

Yves GENEVOIS

